

Arret maladi 90 jour d arret (maintient de salaire ou pas)

Par moknes_old, le 28/09/2007 à 11:38

BONJOUR VOILA SUITE A UNE DEPRESSION ET UNE CRISE DE NERF CAUSER PAR LA PRESSION DU BOULOT J ETAIT 2 MOI EN MALADIE PUIS J AI REPRIS MON BOULOT .MAIS 1 MOI APRES JE ME SUIS CASSER LA CHEVILLE ET DECHIRURE DES LIGAMENT ARRET DE 2 MOI A PEUT PRES . ON MA ENLEVER MON MAINTIENT DE SALAIRE EN ME DISANT QUE LE MAINTIENT DE SALAIRE C EST 90 JOUR DANS L ANNEE ET NON 90 JOUR CONSECUTIVE ...JE ME SUIS RENSEIGNER AU PRES D UNE PERSONNE DU C-E ET QUI MA DIT C EST PAS NORMAL JE TRAVAIL DANS LA PAPETERIE ET BUREAU CONVENTION 3252 IL ME SEMBLE ...MERCI POR VOTRE REPONSE